Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212202832-20260702-0402_07_2026-DE

DELIBÉRATION - SEANCE DU 2 JUILLET 2026

0402_07_2026 Modification convention mise à disposition - Cap An Trev

Le deux juillet deux mille vingt-six (02/07/2026), à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, Olivier GUERVILLY, à la salle des fêtes de Saint-Clet.

Date de la convocation :	Le 25 juin 2026	
Présents :	Olivier GUERVILLY	Alexandre LE DANTEC (18h40)
	Odile HERVE	Sophie MENGUY
	Ghislaine COTREL	Eric MORDELET (18h50)
	Arnaud LE BRAS	Hélène CORBEL
	Laure ROPERS	René QUEMENEUR
	Romain LE CABEC	Raphaël LOUBATON
	Gilles LE CALVEZ	Sylvie LE NORMAND
		Myriam BIDAULT (18h55)
Absents excusés :		
Absents :		
Pouvoirs :		
Quorum :	Atteint	
Secrétaire de séance :	Arnaud LE BRAS	

Monsieur le Maire présente la demande de l'association Cap An Trev de modifier la convention de mise à disposition du local.

L'association demande à changer la durée de mise à disposition pour la porter à 5 ans, afin de stabiliser leur activité avec un lieu fixe. Elle propose également de verser une redevance d'occupation de 180€ par an.

Les membres du Conseil Municipal, **après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés (14 POUR, 1 ABSTENTION)**

VALIDENT la modification de durée d'occupation à 5 ans pour une redevance d'occupation de 180€ par an.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

Olivier GUERVILLY

MAIRIE DE SAINT-CLET 22260

Le secrétaire de séance

Arnaud LE BRAS